CAQ: Ne sautons pas trop vite aux conclusions

Le Devoir a publié le mardi 29 novembre 2011 une lettre d'opinion d'Ian Murchison à l'intérieur de laquelle l'auteur étayait avec soin les sources possibles qui peuvent expliquer la désertion de la profession enseignante, voire le décrochage des profs! Ses arguments nous mettaient en garde contre les idées de la CAQ. Avait-il tort ou raison?

M. Murchison a rapporté qu'aux États-Unis jusqu'à 50% des nouveaux enseignants quittent la profession dans les cinq premières années. Bien que nous ne disposions de données récentes pour ce phénomène chez nous, ceux et celles qui œuvrent de près ou de loin en éducation pourront en témoigner, cette problématique existe aussi au Québec. Certes nombreux évoqueront des motifs personnels, l'environnement de travail, le manque de soutien des parents, la communication déficiente, les relations humaines difficiles, l'inaccessibilité des ressources nécessaires, l'absence de soutien administratif, les problèmes de discipline des élèves ou la rémunération pour justifier leur exode.

Aujourd'hui, la majorité des enseignants, voire l'unanimité, qui prodiguent des services scolaires aux élèves du Québec dénonceront eux aussi les mêmes maux. Cependant, ils persistent encore. Bien sûr, nous pourrions émettre des hypothèses à savoir si c'est une question de résilience, d'intelligence émotionnelle, de défi professionnel, de résignation professionnelle, etc. À tout le moins, il faudrait d'abord les écouter. D'ailleurs, disposent-ils d'une tribune qui les rassemble majoritairement et les représente?

Qui croit que les syndicats représentent les enseignants ignore que moins de la moitié d'entre eux participe aux assemblées auxquelles ils sont convoqués. Par conséquent, les plus militants y demeurent et exercent leur influence sans pour autant être représentatifs de l'ensemble de leurs membres. Si autant d'enseignants se désengagent de leurs syndicats c'est, pour plusieurs, qu'ils ne s'y reconnaissent plus. Donc, il y a une absence au Québec d'une tribune représentative pour une majorité d'enseignants.

Au sein même de cette majorité absente aux débats syndicaux, il y en a qui s'entendent pour reconnaître que l'évaluation des enseignants est une intention valable. Plusieurs hésitent à s'afficher et préfèrent attendre pour mieux connaître les mécanismes suggérés. Or, bien qu'il ait été rapporté que le programme Impact à Washington ait accentué l'exode des enseignants, ce programme n'est pas l'unique procédure d'évaluation qui existe en éducation. Qu'en est-il des pratiques en matière d'évaluation des enseignants en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, en Allemagne et en Finlande?

Comment M. Murchison peut-il soutenir: « C'est au creux de cette eau trouble que M. François Legault et sa CAQ veulent implanter des pratiques d'évaluation semblables.»? Ce nouveau parti politique a clairement défini ses intentions, mais n'a pas encore élaboré sur ses procédures. L'auteur détient-il des informations privilégiées ou tire-t-il des conclusions hâtives? Par ailleurs, il me semble avoir entendu les cofondateurs de la CAQ à l'automne

répondre qu'ils estimaient à 5% le taux d'enseignants qui demeuraient en fonction à contrecœur au Québec et qu'ils entendaient rehausser le salaire des enseignants dans l'intention de permettre aux universités de pouvoir profiter d'un plus grand nombre de candidatures dans les facultés d'éducation en s'inspirant de la Finlande. Ainsi, ces propos ne m'inspirent aucune crainte encore en tant qu'enseignant et me réconfortent en tant que parent.

Néanmoins, j'appuie M. Murchison lorsqu'il défend « que l'école n'est pas une industrie dont l'objectif serait d'améliorer sa productivité ou la qualité de son produit. L'école existe pour former l'esprit critique des élèves, pour les sensibiliser aux enjeux de société et leur offrir des connaissances qui leur permettront d'évoluer.» Cela illustre selon moi que chaque école peut se distinguer d'une autre alors que dans les faits, elles sont contraintes de s'uniformiser sous la pression administrative qu'exercent sur elles, le MELS, la direction régionale du MELS, la commission scolaire, les différents services éducatifs, le conseil des commissaires, son conseil d'établissement, les syndicats et, à Montréal, le Comité de gestion de la taxe scolaire. Cela dépersonnalise les services rendus aux élèves et mine le taux de persévérance scolaire à travers la province. Dans ce cas, la CAQ demeure encore jusqu'à présent le seul parti qui propose d'abolir des structures désuètes pour réinvestir les sommes et les ressources dans les écoles où sont les besoins tout en concentrant le pouvoir politique du monde scolaire dans les écoles au sein des conseils d'établissements.

Dans sa conclusion, l'auteur nous annonce que ses analyses personnelles lui laissent «croire que les professeurs les moins qualifiés en pédagogie sont ceux qui l'ont le plus fait progresser.» Dans ce cas, il serait préférable de ne pas généraliser à partir d'une expérience personnelle et de prendre en considération les multiples mandats de l'école publique. Réfléchissons. Si l'auteur a près de 20 ans de scolarité, cela témoigne de son aptitude intellectuelle et de ses habiletés métacognitives pour assimiler du savoir et traiter de l'information. C'est peut-être pour cela, par exemple, qu'il valoriserait, pour apprendre, un érudit d'histoire mais piètre pédagogue à un maître pédagogue disposant de simples connaissances supérieures à la moyenne en histoire! Malheureusement, il n'en va pas de même pour tous. Aujourd'hui, la mission de l'école publique appelle les enseignants à instruire, socialiser et qualifier un maximum d'élèves. Cela inclut des adolescents aux prises avec des difficultés d'apprentissages. Or, pour ceux là, un maître pédagogue qui a peut-être lui même éprouvé des difficultés dans son parcours scolaire, peut s'avérer plus signifiants.

Bref, il me semble salutaire pour le Québec que la CAQ ait l'audace et le courage de soulever des questions cruciales pour notre avenir, 50 ans après la Révolution tranquille. Par conséquent, avant de juger prématurément de leurs intentions ou pire, s'inventer des scénarios apocalyptiques inspirés d'anti-américanisme, je crois qu'il serait juste de demeurer indulgent et vigilant pour leur permettre de mobiliser leurs troupes et nous offrir

un programme politique plus étoffé. Après tout, si nous voulons «être un lieu de chocs d'idées, de débats et de doute . . .» il ne faudrait surtout pas reporter encore au pouvoir un gouvernement qui tend à nous faire croire que nous naviguons sur «un beau lac tranquille...» alors qu'en effet, nous demeurons dans «une eau parfaitement trouble!»

Pour conclure, je me contenterai de rappeler qu'une majorité d'enseignants se sont désengagés de leurs syndicats, demeurent insatisfaits de leurs conditions professionnelles générales et déplorent le contexte organisationnel dans lequel vivote le milieu scolaire public québécois. Ceux-ci demeurent toujours sans voix ni tribune officielles et représentatives pour réagir aux enjeux qui les guettent. Une partie de la solution, peut-être même d'un éventuel consensus, dans le dossier de l'évaluation en éducation et de la rétention des jeunes profs dans les écoles passerait-elle par la délégation de pouvoirs accrus pour les enseignantes et les enseignants sous la régie d'un ordre professionnel ?

Martin Legault, M. Éd. adm. scol. Enseignant et président d'un conseil d'établissement scolaire

PS – Je n'ai aucun lien de parenté direct avec M. François Legault